femmes.solidaires@wanadoo.fr
www.femmes-solidaires.org

3/5 rue d'Aligre
75012 PARIS

Communiqué de presse

Pinar Selek, « accusée à perpétuité » ?

27 ans de procédure et de harcèlement judiciaire, et les soutiens de Pinar Selek sont toujours à ses côtés.

Le 21 octobre 2025 avait lieu la 6e audience de la 5e séquence de ce procès dans lequel Pinar a déjà été acquittée à quatre reprises. Elle est accusée de terrorisme après une explosion mortelle au marché aux épices d'Istanbul en 1998. Plusieurs expertises ont prouvé qu'une fuite de gaz était à l'origine de l'explosion. L'accusation se base uniquement sur le témoignage d'un prétendu complice, extorqué en l'absence d'avocat, qui s'est rétracté depuis longtemps et a été acquitté définitivement. Pourtant, les poursuites continuent. Aujourd'hui, alors qu'Interpol a refusé la demande de notice rouge à l'encontre de Pinar Selek demandée par les autorités turques, les juges ont à nouveau renvoyé le procès, sans motivation, réitérant leur demande de mandat d'arrêt et d'extradition à son encontre.

Pinar a été arrêtée dans le cadre de ses recherches sur le conflit avec les Kurdes. Le processus de paix en cours actuellement en Turquie avait allumé une petite lueur d'espoir chez ses soutiens. Avec ce nouveau renvoi, la justice turque espère éteindre le feu de la solidarité qui l'entoure mais elle ne fait que le renforcer.

A Istanbul, le report du jugement à l'encontre de Pinar Selek est tombé : le procès est reporté au 2 avril 2026 à 9h45. Le mandat d'arrêt du 31 mars 2023 est maintenu : une demande d'emprisonnement à vie avec un mandat d'arrêt international. Rien n'a bougé. Notre colère et notre solidarité restent totales.

Femmes solidaires
est reconnue
mouvement d'éducation
populaire et bénéficie
d'un statut consultatif
spécial auprès
des Nations Unies

« Ils pensent me fatiguer. Mais ils n'arriveront pas à éteindre les lucioles. Le feu de la solidarité s'éteint déjà, les braises se dispersent. C'est le pouvoir qui est en train de perdre. » a régi Pinar Selek.

La prochaine audience marquera une 28ème année de harcèlement judiciaire.

Femmes solidaires a participé une nouvelle fois à la délégation internationale présente à Istanbul comme à Marseille le 21 octobre 2025. Notre association continuera son soutien inconditionnel en participant au prochain procès jusqu'à la liberté totale pour Pinar.

Avec la délégation française au procès, Pascale MARTIN et Christine BERTHELIER pour le mouvement Femmes solidaires.

Paris, le 24 octobre 2025

Contact : 01 40 01 90 90